

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE

Compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 15 octobre 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Alain LAMBERT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Hubert BIDAUT, Sylvère CHEVALLIER, Jérôme FOLLEA, Boudoulaye GANOU, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER,

Excusé : Léon LENZ

Le compte-rendu du 16 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité des présents.

Projet centre Bourg : Etude avant projet

Le Maire présente l'étude réalisée par le cabinet Tria pour le projet centre bourg qui consiste :

- Réhabilitation du bâtiment mairie : ouverture des arches des Halles, création de 2 salles de classe de primaire au 1^{er} étage et bureaux mairie + salle de conseil au 2^{ème} étage.
- Création d'un nouveau bâtiment comprenant au rez de chaussée le périscolaire et au 1^{er} étage la maternelle
- Création d'une chaufferie bois pour l'ensemble des locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette étude avant projet.

Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les virements de crédits suivants :

Budget principal

Dépenses : 2313 : 100 000 €

Recettes : 1641 : 100 000 €

Dépenses : 73925 : 407 €

Dépenses : 022 : - 407 €

Budget poste

Dépenses : 2132 : 27 531 €

Recettes : 1641 : 27 531 €

Dépenses : 63512 : 330 €

Dépenses : 61522 : - 330 €

Charges locataires :

Le Conseil Municipal répartit les charges OM des locataires, de l'entretien des chaudières et du chauffage du bureau de la poste.

Entretien annuel :

Le Maire informe de la mise en place d'un entretien annuel pour le personnel titulaire et précise qu'il appartient au conseil municipal de fixer les critères et que ces derniers doivent notamment porter sur :

- Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles
- La capacité d'encadrement, d'expertise ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir les critères ci-dessus.

AFFAIRES DIVERSES

- Hubert BIDAUT fait un compte rendu d'une réunion sur l'accueil des réfugiés et des aides proposées aux collectivités. Il est demandé aux communes de fournir un logement mais l'accompagnement et le suivi des réfugiés seront gérés par des services de l'état. Le Conseil Municipal propose qu'un contact soit pris avec Villeo qui a deux logements vacants sur la commune.
- Le Maire fait part d'un courrier d'un administré qui demande la reconstruction d'un mur de soutènement le long de sa propriété. La commission travaux est chargée d'étudier ce dossier.
- Il est proposé aux communes de clôturer le budget CCAS qui sera géré directement par le budget principal. Le Conseil Municipal étudiera ce dossier au moment du budget 2016.
- Le Maire demande de préparer les festivités de fin d'année : paniers des anciens, animation lors du repas prévu par le foyer rural.

Tour de table des conseillers :

Jean-Yves MENGUY rend compte du retard des travaux de la couche du roulement place des Halles. Ce chantier se termine lundi 19 octobre et du début des travaux de l'église de Neuville.

Jérôme FOLLEA souhaite une étude approfondie des tilleuls sous l'allée des Tilleuls.

Cécile PONSOT rend compte de réunions sur le regroupement des intercommunalités. Les conseils municipaux doivent prendre une décision avant mars 2016 suite aux propositions de la Préfecture afin de se regrouper au sein de communautés de communes ayant au minimum 5 000 habitants.

Les maires du canton ont demandé au président de la communauté de communes de commander une étude sur la fiscalité et les compétences pour les aider à prendre une décision.